



Exercice 2014

Rapport annuel sur les comptes consolidés du groupe THERMOCOMPACT



TABLE DES MATIERES

Le présent rapport reprend les chapitres et la numérotation proposés par l'AMF dans son modèle de document de référence à l'usage des mid et smallcaps

1. PERSONNES RESPONSABLES	2
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	2
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES clés résumant la situation financière du groupe THERMOCOMPACT	2
4. FACTEURS DE RISQUE	4
5. INFORMATIONS CONCERNANT THERMOCOMPACT	6
6. APERCU DES ACTIVITES	8
7. ORGANIGRAMME	13
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	14
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	15
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	15
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	15
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	16
13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	16
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION	16
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	16
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	17
17. SALARIÉS	17
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	17
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	17
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE THERMOCOMPACT	18
État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	18
Etat de situation financière	19
État des capitaux propres	20
État des flux de trésorerie	21
Notes pour les états financiers	22
20 .b RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	48

1. PERSONNES RESPONSABLES

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que les rapports de gestion sur les comptes sociaux et consolidés, figurant dans les différents fascicules dont l'ensemble constitue le rapport financier annuel, présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Gilles Mollard

Directeur Général

Jean Claude Cornier

Président

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

La société THERMOCOMPACT et donc la consolidation sont audités par les sociétés PWC et Mazars.

Le cabinet Mazars a été renouvelé par l'assemblée générale statuant sur les comptes 2012, il sera donc effectif jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2018.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers a été nommé par l'assemblée générale statuant sur les comptes 2012, il sera donc effectif jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2018.

3. INFORMATIONS FINANCIÈRES clés résumant la situation financière du groupe THERMOCOMPACT

Chiffres clés <i>en milliers d'euros</i>		2014	2013	2012
RESULTATS	Chiffre d'affaires	68 962	70 147	72 386
	EBITDA	8 217	6 866	8 025
	Résultat opérationnel courant	5 360	4 177	5 728
	Résultat net	4 116	3 008	4 072

BIAN	Besoin en fonds de roulement	9 274	10 695	11 077
	Endettement net	1 804	4 580	5 880
	Capitaux propres	27 480	24 833	24 081

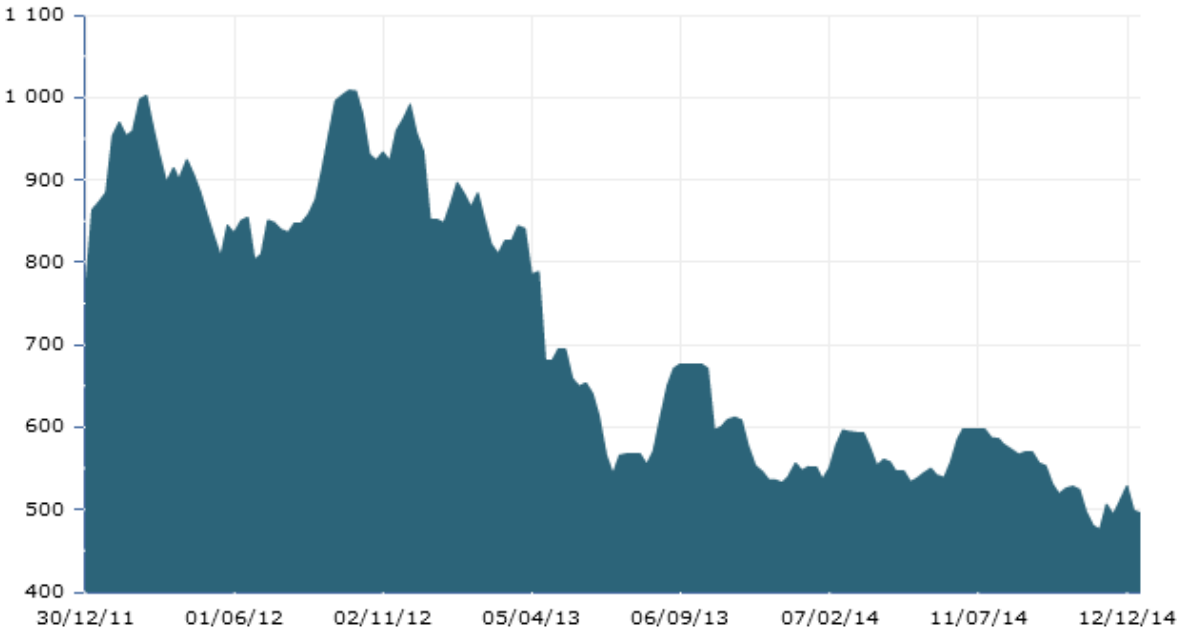
TRESORERIE	Flux de trésorerie générée par l'activité	8 441	6 583	7 853
	Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 4 093	- 2 851	- 5 125
	Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	- 2 809	- 2 496	- 2 057
	Variation nette de trésorerie	2 363	1 114	427

La décroissance du chiffre d'affaires est consécutive à la fluctuation des cours des métaux intégralement répercutée dans les prix de ventes pour l'ensemble des activités du groupe. A titre d'exemple, l'évolution de deux des principaux métaux de référence du groupe sont illustrés ci-dessous.

Cuivre



Argent CE3



4. FACTEURS DE RISQUE

Dans le cadre de ses activités, le groupe THERMOCOMPACT a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous :

Risques de marché

- Risque lié à la propriété intellectuelle

Les marchés des fils, électroérosion et Saw-Wire, sont historiquement protégés par un nombre important de brevets donnant lieu à des litiges fréquents entre concurrents. Aucun litige ne pouvant affecter le développement de l'activité n'est engagé à l'heure de l'établissement des comptes.

Compte tenu des coûts de maintien des brevets, la société a l'usage de les abandonner après quelques années s'ils ne sont pas exploités.

Au 31 décembre 2014, le groupe Thermocompact détient quinze brevets en propre ou déposés conjointement avec ses partenaires d'études.

- Risque sur matières premières et prix

Les matières premières principalement utilisées dans nos processus de fabrication sont des matières soumises à des fluctuations de cours (l'or, l'argent, le rhodium, le palladium, le cuivre, le nickel, le laiton et le zinc). Pour toutes ces matières achetées, le Groupe dispose au minimum de deux sources d'approvisionnement possibles.

Les coûts d'achat de ces matières peuvent fluctuer de façon importante. Le risque réside donc en la capacité pour le Groupe à répercuter ces variations dans les prix de vente. Pour l'ensemble des activités du groupe, les prix de vente clients sont indexés sur le cours des matières. L'exposition du Groupe ne dépend donc que du délai de stockage, de fabrication voire de recyclage. L'exposition est maximale quand les cours chutent brutalement.

Les formules d'indexation sur les prix de vente rendent à toutes formules de couverture, un caractère spéculatif et ne sont, de ce fait pas été retenues.

- Risque de change

Le Groupe n'est exposé que vis-à-vis du dollar, sous deux aspects :

a) Le risque de conversion de la filiale américaine : les bilans et comptes de résultat de la filiale, initialement comptabilisés en dollars, sont convertis en euros pour les besoins de la consolidation.

Or, la variation de change de l'euro contre dollar modifie la valeur des actifs, passifs, produits et charges, même si leurs valeurs restent inchangées dans la devise d'origine.

Ce risque n'est pas couvert du fait du caractère long terme de l'investissement dans la filiale américaine.

L'écart de conversion est comptabilisé au bilan dans les capitaux propres.

b) Le risque d'exposition commerciale concerne le délai de paiement sur les ventes faites aux Etats-Unis et en Asie depuis les usines françaises. Les listes de prix, matière et la valeur ajoutée facturée, étant indexées en fonction des évolutions du cours du dollar pour la plupart des clients.

en milliers de \$	2014	2013	2012
ACTIFS			
Disponibilités	1 380	1 708	1 766
Clients hors groupe	4 726	5 117	4 755
Stocks	0	1 203	1 333
Autres actifs courants	0	15	17
PASSIF			
Endettement			
Fournisseurs hors groupe	116	1 158	1 513
Autres passifs courants	0		135
Position nette en \$	5 990	6 885	6 223

- *Risque de taux*

La part des emprunts moyen terme souscrits à taux variable est de 41% soit en cours de 2,4 millions d'euros. Tous les emprunts souscrits sur l'exercice l'ont été à taux variable dans le cadre du financement des investissements prévu au contrat de financement structuré signé fin 2012.

- *Risque de contrepartie*

Il porterait potentiellement sur les comptes clients mais une diversification de notre encours sur environ 500 clients dont 50 représentent 80% du chiffre d'affaires consolidé, des conditions de paiement courtes, une assurance sur une partie de notre clientèle en minimisent l'impact.

Le risque de prépondérance : Le groupe vend 33% du chiffre d'affaires à un certain nombre de filiales d'un groupe pesant plusieurs milliards de ventes, la solidité financière de ce groupe limite le risque.. Le deuxième groupe représente 6% du chiffre d'affaires.

- *Risque de liquidité*

Outre l'endettement moyen terme, le Groupe disposait à la clôture d'autorisations de lignes de financement court terme auprès de ses différentes banques. Certains emprunts, à hauteur de 2,4 millions d'euros comportent des clauses de covenant détaillées dans l'annexe financière. Au 31 décembre 2014, l'ensemble de ces clauses sont respectées et le niveau d'endettement net du groupe à 1,8 million d'euros ne laisse présager aucun risque particulier sur le financement du groupe.

Risques opérationnels

- Risque industriel

La spécialisation des sites de production par activité, nécessaire à l'optimisation de la compétence des équipes et à la productivité, fait peser sur le Groupe un risque lié à l'arrêt accidentel d'une usine de fabrication.

Les trois sociétés de fabrication disposent d'un gardiennage permanent, nuit et weekend compris.

L'usine HWA qui produit certaines gammes proches de celles fabriquées dans les usines françaises permet quelques solutions de dépannage en cas d'arrêt total d'une usine.

De plus, toutes les sociétés du Groupe disposent d'un système d'alarme intrusion et incendie vers une société de surveillance extérieure qui permet en cas de sinistre de donner l'alerte dans un délai court.

- Risque environnemental

Conscient des spécificités de notre métier, requérant l'usage intensif de produits chimiques, de métaux (sous forme solide ou liquide), d'électricité, d'eau, ... nous apportons une attention toute particulière à ce sujet détaillé dans le rapport « RSE ».

Les risques opérationnels, tant industriels qu'environnementaux, sont couverts dans des programmes d'assurance groupe auprès d'assureurs de notoriété internationale.

Quatre programmes permettent la couverture des risques opérationnels :

dommages et pertes d'exploitation : tous sites,

responsabilité civile professionnelle : tous sites,

responsabilité civile produits aéronautiques avec extension spatiale : FSP-one France et Etats-Unis,

atteinte à l'environnement : site de Metz-Tessy et Pont de Chéruy.

5. INFORMATIONS CONCERNANT THERMOCOMPACT

5.1 Histoire et évolution de la société

5.1.1 Raison sociale et le nom commercial;

Thermocompact

Siège : Route de Sarves, ZI « les Iles », 74 370 METZ TESSY

5.1.2. Le lieu et le numéro d'enregistrement;

Immatriculation, registre du commerce d'Annecy : n° 403 038 037

5.1.3. La date de constitution et la durée de vie de THERMOCOMPACT

La société Financière Thermo a été créée le 5 décembre 1995 pour une durée de 99 années. Une fusion absorption a eu lieu en 1998 avec la société Thermocompact, entreprise créée en 1913 à Annecy sous le numéro B 780 095 261.

5.1.4. Le siège social et forme juridique

Adresse de Thermocompact

Route de Sarves, ZI les Iles à Metz Tessy 74370

Adresse postale : CS 70021, 74 371 PRINGY Cedex,

Adresse mail : thermo@thermocompact.com

Forme juridique : SA de droit français

Code Isin : FR 00 403 71 82

Code APE : 2561 Z

Capital: 5 142 852, 39 €

5.1.5 Les événements importants dans le développement des activités de Thermocompact.

Aucune modification juridique n'est intervenue au cours de l'exercice.

L'activité s'est poursuivie sur les deux secteurs d'activités détaillées au point 6.

5.2 Investissements

5.2.1. Principaux investissements réalisés

Les activités du groupe sont des activités de process, elles requièrent des investissements matériels conséquents. Les équipements sont acquis auprès de fournisseurs extérieurs et customisés en interne, de façon à protéger les « secrets » de fabrication. Cette mise au point de chaque équipement demande en moyenne six mois à un an.

La stratégie industrielle du groupe consiste à anticiper les investissements d'équipements de manière à répondre aux augmentations de volume et proposer ainsi des nouveaux produits intégrant les nouvelles évolutions technologiques.

Investissements Corporels				
K€	2011	2012	2013	2014
Investissements Pôle Fils & torons	2 543	2 358	1 603	2 398
Investissement Pôle Saw Wires	278	768	872	266
Investissement Pôle Revêtement	1 901	127	250	1 126
Total Plan Invest	4 722	3 253	2 725	3 790
<i>% Investissement / CA N</i>	<i>6,1%</i>	<i>4,5%</i>	<i>3,9%</i>	<i>5,5%</i>

Investissements Incorporels				
K€	2011	2012	2013	2014
Brevets acquis Pôle Fils & torons		1 656	10	146
Coûts de développement Pôle Saw Wires	91	203	163	140
Divers Logiciels	24	29	7	15
Total Plan Invest	115	1 888	180	302
<i>% Investissement / CA N</i>	<i>0,1%</i>	<i>2,6%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,4%</i>

Le programme d'investissements pour l'année 2015 se situe à 5 millions d'euros.

5.2.2. Distribution géographique des investissements et leur méthode de financement

Les investissements sont à 90% effectués dans les deux usines françaises, la croissance en volume sur le Vietnam étant assurée par des transferts de machines de la France sur le Vietnam.

Dans le cadre du financement structuré du groupe une enveloppe « Capex » permet de financer les investissements pour 50% de leur valeur. Sur 2014, de fait, ce financement n'a été utilisé qu'à hauteur de 1.25M d'euros, le solde étant autofinancé.

5.2.3. Principaux investissements à venir validés par le conseil d'administration

Le programme 2015 de 5 millions d'euros sera destiné à renouveler certains équipements pour améliorer tant la capacité que la productivité et à se positionner sur le marché des câbles aéronautiques sur les Etats Unis et la Chine.

6. APERCU DES ACTIVITES

6.1.1. Nature des opérations effectuées par Thermocompact

Les activités du Groupe se subdivisent en deux parties

A) Le revêtement sur pièces ou fils

Cette activité (18% du CA du groupe), consiste à faire un dépôt métallique, en général de métaux précieux (Or, Argent, Palladium, Rhodium) sur un substrat métallique, en général, une pièce mécanique ouvragée fournie par un client. La prestation réside dans l'analyse de la demande, la réponse de faisabilité, voire la proposition de solutions permettant une atteinte de l'objectif du client sur ses besoins techniques et économiques avec un dépôt de matière minimum. A ce titre, le groupe est une des seules sociétés en France à pouvoir apporter une offre complète d'amont en aval, réalisant la recherche, l'industrialisation, la fabrication des moyens productifs et le revêtement des produits.

Du fait des délais et coûts de transports, sur ce métier, le chiffre d'affaires est essentiellement hexagonal, les 4% de ventes export correspondent à l'approvisionnement des filiales de groupes multinationaux ayant qualifié Thermocompact comme fournisseur de la prestation.

B) Les Fils et Torons

Cette activité se décline sur les deux marchés historiques: les fils EDM et les fils spéciaux dont l'un est en devenir : le Saw Wire (cf § suivant).

1) Le marché des fils EDM :

L'électro-érosion, appelée aussi EDM (Electrical Discharge Machining), est un procédé d'usinage qui consiste à enlever de la matière dans une pièce en utilisant des décharges électriques.

L'électroérosion permet de découper des formes qui ne sont pas réalisables avec d'autres procédés d'usinage : l'électroérosion peut usiner tous types de matériaux, indépendamment de leur dureté, la seule contrainte étant de disposer d'un produit conducteur électriquement.

Les principales applications sont les suivantes : matrices de découpage en acier, moules & électrodes, micro-usinage, production, matrices de découpage en carbure, pièces prototypes, extrusion d'aluminium...

Les fils EDM s'analysent comme des fournitures consommables puisqu'ils s'usent lors de l'usinage, à une vitesse supérieure à 10 mètres par minute. De par leur nature consommable, ils ne sont pas soumis aux variations cycliques du marché de la machine-outil. Néanmoins leur consommation est fonction de la taille du parc mondial de machines installées.

L'essor des machines pour électroérosion est donc le vecteur principal de croissance des fils. Une machine consomme environ 11 mètres de fil à la minute, et on estime la consommation annuelle moyenne d'une machine à 500 kg de fils.

Le parc mondial de machines est estimé à 80 000 unités environ en croissance de 6 à 7%, ce qui augmente le besoin mondial en fils d'environ 1500 tonnes par an.

Ces fils sont des consommables vendus via des réseaux de distributeurs. La société a débuté son activité en partenariat avec l'un des fabricants de machine, en créant un fil de cuivre zingué puis a développé une gamme de fils complète compatible avec les machines d'autres fabricants. Cette gamme comporte des fils de différents diamètres

- Fils base cuivre avec différentes épaisseurs de zinc,
- Fils base laiton avec différentes épaisseurs de zinc ou différentes teneurs de zinc dans l'âme du fil ,
- Fils laiton

selon le produit, la vitesse de coupe et/ou la qualité de finition diffère.

S'agissant d'une activité de process, la conception des équipements est un point différenciateur qui freine l'entrée de nouveaux concurrents. Néanmoins pour garder l'avance technologique, il faut innover perpétuellement pour s'adapter aux nouvelles machines électroérosion et proposer des produits plus performants et/ou moins chers.

L'usine française de Thermocompact fabrique l'ensemble de la gamme et celle de HWA fabrique essentiellement des produits à base laiton, utilisés sur les machines japonaises, les plus courantes en Asie, ou des produits à destination des marchés dollars.

La couverture commerciale est mondiale avec 97% à l'export.

2) Le marché des fils spéciaux :

Comme leurs noms l'indiquent, il s'agit principalement de fils et torons dédiés à une utilisation spécifique.

Selon le cahier des charges du client, FSP-one propose des fils à âmes de cuivre, alliage de cuivre, aluminium cuivré, ou fils d'argent, revêtus électrolytiquement d'argent, de nickel ou d'or. Les fils sont commercialisés à des professionnels en fils simples, fils plats ou torons. Le toron permettant une beaucoup plus grande souplesse pour le câblage.

Toutes ces combinaisons de fils toujours livrés non isolés et sans connecteurs peuvent avoir des diamètres allant de quelques dizaines de microns à 3 mm.

Les utilisations sont multiples mais pas toujours connus car les câbliers acheteurs n'informent pas toujours de la destination finale. Les métiers pour lesquels FSP-one reconnaît l'utilisation finale du produit par les caractéristiques techniques et les processus de qualifications sont l'aéronautique, les cordes d'instruments de musique, les cathéters, les télécommunications, le spatial et le marché historique de la passementerie.

Sur ce marché la part export s'élève à 57%.

6.1.2. Etat de développement de nouveaux produits

Le fils de découpe Saw Wire :

Depuis 2011, le groupe s'est lancé dans un ambitieux programme de développement d'un fil diamant pour la découpe du silicium et du saphir.

Dans le processus de fabrication des panneaux solaires, une des étapes essentielles de découpe est l'obtention des wafers ou plaques servant de capteurs de l'énergie.

Deux techniques de découpe sont utilisées aujourd'hui :

- la découpe au slurry pour laquelle on utilise un fil laitonné et un mélange aqueux d'éthylène glycol contenant des particules abrasives de SiC. Dans ce process, le fil sert de vecteur de transport des particules.

-la découpe au fil diamant dans laquelle cette fois les particules abrasives sont fixées à la surface du fil.

La première est la plus utilisée aujourd'hui mais des perspectives très prometteuses sont perçues pour la seconde, compte tenu de sa plus grande productivité, environ 2 fois plus rapide, et de l'impact environnemental très nocif du slurry.

Pour les autres phases de découpe du silicium, à savoir la découpe des lingots en briques, puis celle des extrémités de ces briques, des fils diamantés sont déjà utilisés mais dans une gamme diamètre plus grande (0,25 à 0,5mm contre 0,12mm pour les wafers).

Par ailleurs, le fils diamant est aussi utilisé

- pour la découpe du silicium pour les wafers destinés à la fabrication des composants électroniques
- pour la découpe du saphir, marché des leds, des verres de montre haut de gamme, des protections d'objectif caméras et appareils photographiques des smartphones.

Le marché :

A ce jour, le marché du fil diamanté pour le photovoltaïque est évalué à plus de 500 000 km soit 50M\$ à horizon 2020, mais les difficultés économiques subies par les acteurs de ce marché sont un frein actuellement à un changement de technologie néanmoins inéluctable.

Ceux des coupes électronique et saphir sont plus réduits mais plus faciles à pénétrer car la concurrence sur ces deux marchés est moyenne et s'appuie sur un modèle économique éprouvé.

- Wafers pour l'électronique : la taille du marché est évaluée à 15M\$ en croissance forte.
- Découpe matériaux durs Saphir, SiC,... : la taille du marché est évaluée à 35M\$ en croissance très forte.

Le développement :

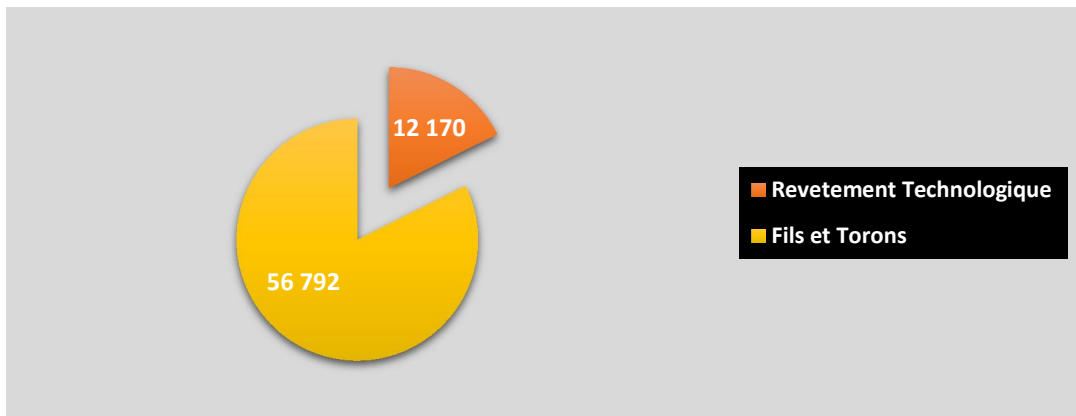
La maîtrise du co-dépôt sur fil âme acier de très grande dureté a nécessité plusieurs années d'étude et de mise au point afin d'obtenir de façon récurrente un produit fiable sur les bobines de très grandes longueurs (50km est le standard) que requièrent les machines de sciage.

L'année 2014 a été centrée sur la mise au point qualitative du produit, l'acquisition de connaissances fondamentales sur les conditions de coupe avec du fil diamants nécessaire à l'amélioration de notre process et à la prise de contacts avec des prospects.

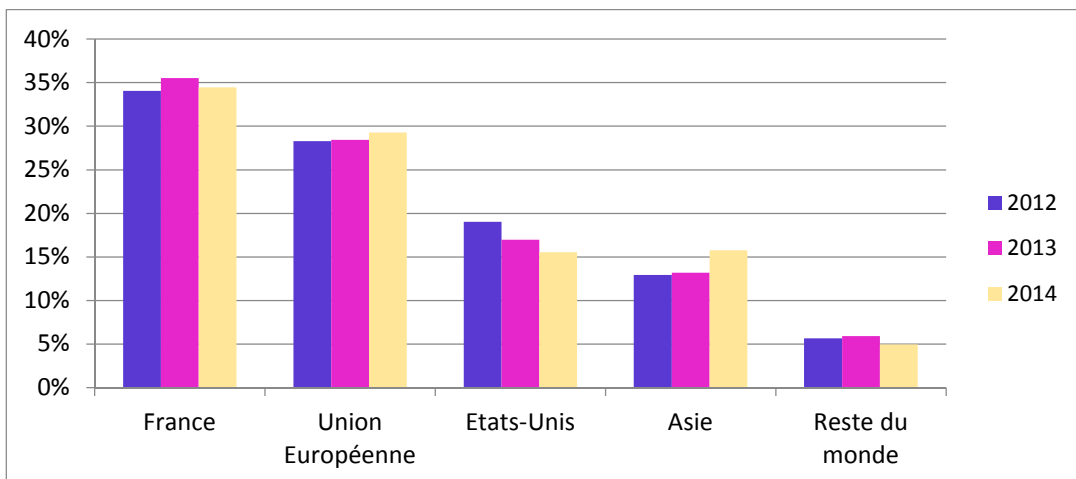
Les premières ventes de boucles devrait intervenir sur l'exercice 2015 et les ventes de fils de découpe wafers semi-conducteurs sont prévues sur le deuxième semestre 2015.

6.2 Ventilation du chiffre d'affaires et des revenus par type d'activité et par marché géographique

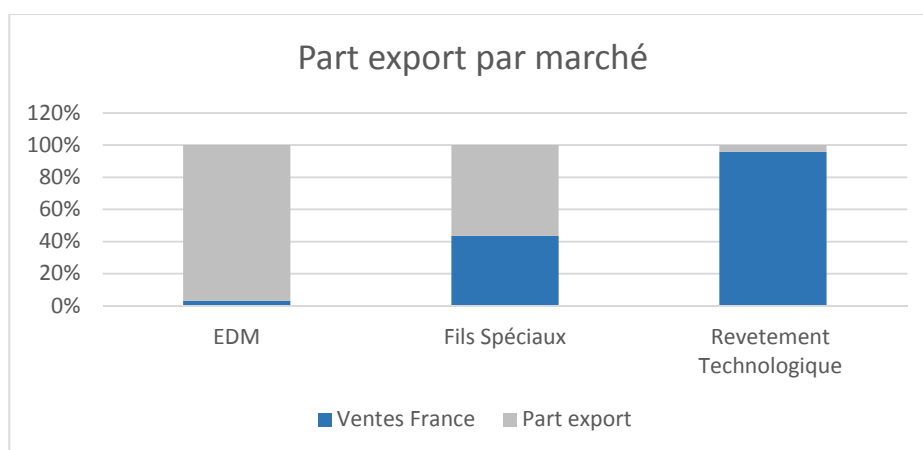
a) Répartition du chiffre d'affaires par activité :



b) Répartition géographique du chiffres d'affaires toutes activités confondues :



c) Répartition géographique par activité



d) Chiffres d'affaires et résultat par activité

cf dans l'annexe les notes du compte de résultat dans la section 4.2 « chiffres d'affaires par secteur d'activité et par zone géographique » et la section 4.3 « résultat opérationnel courant par secteur d'activité ».

6.3. Evènement exceptionnel

Aucun évènement exceptionnel n'a influencé la marche du groupe en 2014.

6.4 Dépendance du groupe

Le groupe étant propriétaires des brevets qu'il exploite, il ne subit aucun risque à cet égard.

6.5 Position concurrentielle

La stratégie du groupe consiste à se positionner sur des marchés de niche dont les caractéristiques principales sont :

- d'être suffisamment réduits pour ne pas intéresser les grands groupes industriels
- d'avoir de fortes barrières à l'entrée liées :
 - * au know how technologique
 - * à la mise au point du process en interne
 - * à un niveau d'investissement élevé

En conséquence il est difficile dans ce contexte d'identifier clairement des concurrents directs.

Sur le marché du revêtement de surface

L'offre du secteur, composée d'ateliers intégrés à des groupes industriels ou indépendants, est particulièrement atomisée. Une grande partie des ateliers indépendants sont issus de groupes industriels qui ont choisi d'externaliser cette production. Ses concurrents en matière de revêtement de haute technicité de métaux précieux sont des sociétés de taille modeste. En matière de dépôts non

précieux, THERMOCOMPACT intervient lorsque les dépôts sont techniquement complexes à réaliser ou lorsque les supports métalliques sont difficiles à revêtir.

Sur le marché des fils EDM

La concurrence sur le marché des fils haute technologie est internationale.

Traditionnellement les produits à âme cuivre étaient fabriqués par les fabricants européens pour les machines type européen et les produits laiton nu par les chinois pour les machines japonaises. Avec l'introduction des fils de laiton revêtu, la concurrence s'est élargie, les principaux concurrents étant Berkenhoff, Stamm, Dammen en Allemagne, Paps et Opec en Corée, Hitachi, Oki au Japon KQ et PW en Chine ; auxquels il convient d'ajouter une quantité de petits acteurs.

Sur le marché des fils spéciaux, La concurrence sur le marché des fils haute technologie est internationale.

Parmi ces opérateurs, on distingue :

- les opérateurs qui ont intégré cette activité de fils spéciaux pour assurer leur propre consommation
- les divisions ou filiales de grands groupes tels que Nexans , International Wires US (IW-HC), Leoni All)
- les spécialistes tels que FSP-One.

Parmi cette dernière catégorie, les principaux concurrents sont Waidhaus (Allemagne), société de taille équivalente à FSP spécialisée dans la fabrication de fils conducteurs à base cuivreux, Leoni (All), FISK Alloy Inc (US) et les constructeurs chinois tel que Heng Fung Copper.

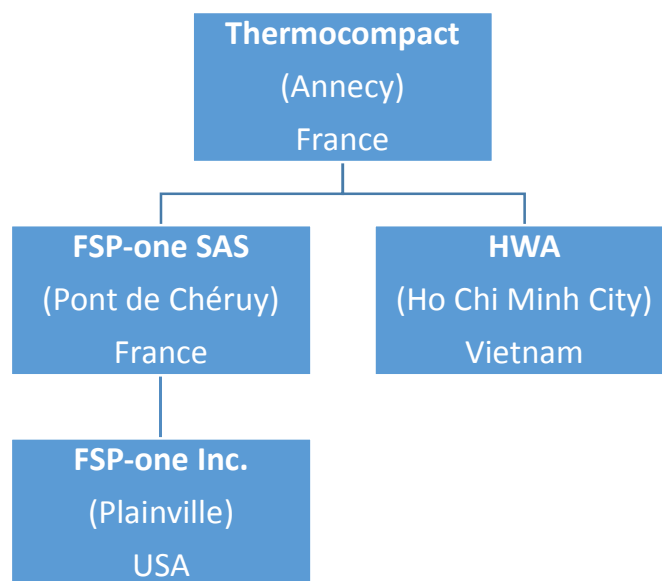
7. ORGANIGRAMME

7.1 Actionnariat de Thermocompact

	Nombre de titres					
	31-déc-14		31-déc-13		31-déc-12	
SOFIL & Famille Mollard / Cornier	63 370		7 000		3 640	
Thermo Technologies	1 215 229		1 215 229		989 207	
Actionnaires historiques	1 278 599	82,8%	1 222 229	79%	992 847	64%
Alto-Invest	132 749		175 749		191 612	
FCP Innovation	132 749	8,6%	175 749	11%	191 612	12%
Public	133 507	8,6%	146 877	10%	360 396	23%
Total général	1 544 855	100%	1 544 855	100%	1 544 855	100%
Auto détention					3 384	
Corrigé de l'auto détention	1 544 855		1 544 855		1 541 471	

	Droits de votes					
	31-déc-14		31-déc-13		31-déc-12	
SOFIL & Famille Mollard / Cornier	63 370		7 000		7 280	
Thermo Technologies	2 022 065		1 215 229		989 207	
Actionnaires historiques	2 085 435	89%	1 222 229	79%	996 487	64%
Alto-Invest	132 749		175 749		191 612	
FCP Innovation	132 749	6%	175 749	11%	191 612	12%
Public	133 808	6%	147 138	10%	361 504	23%
Total général	2 351 992	100%	1 545 116	100%	1 549 603	100%
Auto détention					3 384	
Corrigé de l'auto détention					1 546 219	

7.2 Liste des filiales



Les trois filiales de THERMOCOMPACT sont toutes détenues à 100% au 31 décembre 2014.

8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1 Immobilisation corporelle importante.

Le groupe est propriétaire des trois sites de fabrication, et est locataire du site américain de distribution et du bureau de représentation en Chine.

cf dans l'annexe les notes du bilan dans la section 5.4 « Immobilisations corporelles ».

Les équipements sont essentiellement

- des lignes automatisées d'électrolyse sur pièces ou fils
- des tréfileuses avec ou sans recuit
- des fours de recuit
- des toronneuses, une câbleuse

8.2. Question environnementale

Les sites de THERMOCOMPACT et FSP one sont soumis à autorisation préfectorale, pour plus de détail se reporter au rapport RSE.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1. Situation financière

cf le bilan consolidé du groupe Thermocompact présenté dans la section 20.

9.2. Résultat d'exploitation

cf le compte de résultat consolidé du groupe Thermocompact présenté dans la section 20.

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1. Capitaux de Thermocompact

Le capital de 4 millions d'euros est entièrement souscrit et libéré, il est constitué de 1 544 855 actions sans valeur définie par action.

Aucune action n'est auto détenue par la société au ses filiales, ni assortie de quelques instruments financiers.

10.2. Flux de trésorerie du groupe Thermocompact

cf le tableau de flux de trésorerie du groupe Thermocompact présenté dans la section 20.

10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement du groupe

cf dans l'annexe les notes du bilan dans la section 5.7 «Endettement »

Les emprunts souscrits postérieurement à la prise de contrôle majoritaire du groupe Thermocompact par Thermo technologies sont régis par un contrat de dette senior signé entre Thermo Technologies et les quatre banques du pool et à ce titre, sont soumis à des covenants calculés au niveau de la maison mère.

Les ratios sont respectés au 31 décembre 2014.

11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

11. Politique de recherche et développement

Comme développé aux points 6.1.1&2, le groupe investit dans l'amélioration permanente de son offre de produits par élargissement et spécialisation de sa gamme et un nouveau relais de croissance.

Les dépenses totales de recherche et développement se sont élevées à 1 198 milliers d'euros dont 815 milliers figurent en charges opérationnelles, 140 milliers d'euros activés en immobilisations incorporelles et 243 milliers d'euros compensés par le crédit d'impôt recherche.

12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

Aucun évènement particulier ne modifie l'évolution de l'activité

13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

Le Groupe n'a pas établi de prévision ou d'estimation de bénéfice

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION

GÉNÉRALE

14.1. Identité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;

Se reporter au rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

Se reporter au rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

15.1. Rémunération versée

Les mandataires sociaux ne perçoivent aucune autre rémunération que les 6 000 € brut de jetons de présence par an que cela soit par Thermocompact ou les filiales contrôlées.

Monsieur Mollard n'est pas rémunéré par la société THERMOCOMPACT mais facture via une structure lui appartenant une prestation de service à Thermo Technologies qui refacture dans le cadre d'une convention réglementée, les services rendus par Mr Mollard, le montant total facturé à Thermo technologies s'élève à 327 180 € pour l'année 2014.

Il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions au profit des mandataires, dirigeants ou personnel.

Il n'existe pas de politique de distribution d'actions de performance.

15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

Néant

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Se reporter au rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

17. SALARIÉS

17.1 Nombre de salariés

	Effectif moyen 2014	Fils et Torons	Revêtement Technologique	Effectif moyen 2013
Opérateurs	149	119	30	146
Techniciens et employés	70	56	14	65
Ingénieurs et Cadres	38	31	7	38
TOTAL UTA	257	206	51	249
Recours aux intérimaires (UTA)	8	5	3	10

L'effectif est décompté selon la définition du décret 2008-1354 art 2 en Unité de travail annuel.

17.2. Participations et stock-options

Néant

17.3. Décrire tout accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur.

Néant

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. Détention du capital

Se référer à la section 7 du présent document

18.2. Droits de vote

Se référer à la section 7 du présent document

18.3. Mesures contrôle anti abusif

La gouvernance de la société, représenté par un administrateur indépendant est particulièrement attentive à la représentation des intérêts des minoritaires.

19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Néant

20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE THERMOCOMPACT

ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	Notes	2014		2013	
Chiffre d'affaires	4.2	68 962		70 147	
Autres produits de l'activité		204		123	
Achats consommés		-39 491	-57,3%	-43 955	-62,7%
Charges de personnel		-11 985	-17,4%	-10 791	-15,4%
Charges externes		-7 521	-10,9%	-7 219	-10,3%
Impôts & taxes		-1 251	-1,8%	-1 373	-2,0%
Dotations aux amortissements		-2 844	-4,1%	-2 688	-3,8%
Dotations aux dépréciations et provisions		-12		-1	
Variation des stocks de produits finis et en cours		-670		7	
Autres produits d'exploitation		106		75	
Autres charges d'exploitation		-138		-147	
Résultat opérationnel courant	4.3	5 360	7,8%	4 177	6,0%
Autres produits et charges opérationnels :		10		5	
Résultat opérationnel		5 370	6,0%	4 181	6,0%
Produits de trésorerie		2		14	
Coût de l'endettement financier brut		-197		-251	
Coût de l'endettement financier net	4.4	-195	-0,3%	-236	-0,3%
Autres produits & charges financiers	4.5	266		-109	
Charge d'impôt	4.6	-1 325		-828	
Résultat net		4 116	6,0%	3 008	4,3%
Part du groupe		4 116		2 948	4,2%
Intérêts minoritaires				60	
Mouvements comptabilisés directement en capitaux propres					
Ecart de conversion recyclable		790		-218	
Ecart actuariel sur PIDR non recyclables		74		14	
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		864		- 204	
Résultat net & gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		4 980		2 804	
Dont part du groupe		4 980		2 748	
Dont intérêts minoritaires				56	
RESULTAT NET part du groupe € PAR ACTION	4.7	2.66 €		1,91 €	

ETAT DE SITUATION FINANCIERE	Notes	31-déc-14	31-déc-13
ACTIF			
<u>Actif courant</u>			
Trésorerie & équivalents de trésorerie	-	4 692	2 773
Créances clients et comptes rattachés	5,1	10 344	9 601
Stocks	5,2	8 682	9 240
Autres actifs courants	5,3	621	732
Créance d'impôt société < 1 an		46	882
Total de l'Actif courant		24 385	23 228
<u>Actif non courant</u>			
Impôts différés actifs		0	0
Immobilisations corporelles	5,4	16 915	15 639
Actifs financiers		67	66
Immobilisations incorporelles	5,5	2 150	2 148
Goodwill	5,6	2 049	2 007
Total de l'Actif non courant		21 181	19 859
TOTAL ACTIF		45 566	43 087
PASSIF	Notes	31-déc-14	31-déc-13
<u>Passif courant</u>			
Dettes financières courantes	5,7	1 885	2 338
Fournisseurs et comptes rattachés	5,8	5 687	6 102
Dettes d'impôts société		368	21
Autres passifs courants	5,10	4 364	3 637
Provisions courantes		0	0
Total du Passif courant		12 304	12 098
<u>Passif non courant</u>			
Dettes financières non courantes	5,7	4 610	5 015
Impôts différés passifs	5,11	304	382
Provisions non courantes	5,12	843	718
Autres passifs non courants		24	40
Total du Passif non courant		5 781	6 155
Capital social		5 143	5 143
Réserves		17 901	16 732
Résultat consolidé		4 116	2 948
Ecarts de conversion		320	-470
Capitaux propres : Part du Groupe		27 480	24 353
Intérêts minoritaires			481
Total Capitaux propres		27 480	24 834
TOTAL PASSIF		45 566	43 087

ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	réserves et résultats consolidés	Gains pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres : part du Groupe	Capitaux propres : part des minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2012	5 143	4 726	- 26	14 018	- 256	23 606	475	24 081
Opérations sur capital								
Opérations sur titres auto détenus			26			26		26
Autres				4		4	- 3	1
Dividendes				- 2 008		- 2 008	- 50	- 2 058
Résultat, gains et pertes								
Résultat net 2013				2 948		2 948	60	3 008
Gains pertes comptabilisés directement en capitaux propres				- 9	- 214	- 223	- 1	- 224
Capitaux propres au 31 décembre 2013	5 143	4 726	0	14 953	- 470	24 353	481	24 834
Opérations sur capital								
Rachat minoritaire				26		26	- 476	- 450
Autres				18		18		18
Dividendes				- 1 749		- 1 749		- 1 749
Résultat, gains et pertes								
Résultat net 2014				4 116		4 116		4 116
Gains pertes comptabilisés directement en capitaux propres				- 74	790	716	- 5	712
Situation au 31 décembre 2014	5 143	4 726	0	17 290	320	27 480	0	27 480

ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE

	2014	2013
Résultat net consolidé (y compris minoritaires)	4 116	3 008
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	3 054	2 794
Gains et pertes de changes latents liés aux effets de change	-307	32
Plus et moins-values de cession	76	-19
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	6 938	5 815
Coût de l'endettement financier net	195	253
Charge d'impôt (y compris impôt différé)	1 325	828
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	8 458	6 895
Impôts versés	214	-188
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-231	-125
= Flux net de trésorerie généré par l'activité	8 441	6 583
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles	-4 092	-2 905
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	0	0
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	-1	53
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-4 093	-2 851
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Rachat minoritaire	-450	0
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-1 749	-2 058
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	1 518	1 760
Remboursements d'emprunts	-1 932	-1 945
Intérêts financiers nets versés	-195	-253
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-2 809	-2 496
Incidence des variations de cours de devises	823	-121
Variation de la trésorerie nette	2 363	1 114
Trésorerie d'ouverture	2 329	1 215
Trésorerie de clôture	4 692	2 329
Variation de trésorerie	2 363	1 114

1. Référentiel comptable, modalités de consolidation, principes comptables

Thermocompact est une société anonyme de droit français. Son siège social est situé à Metz-Tessy (Zone Industrielle "Les îles", route de Sarves, 74370).

Les activités du Groupe sont décrites en note 4.1.

1.1. Modalités d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le conseil d'administration du 27 mars 2015. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale fixée au 19 juin 2015.

Retraitement des comptes antérieurs

Le référentiel IFRS impose de retraiter a posteriori les périodes déjà publiées dans les cas suivants :

- activités cédées (IFRS 5),
- calcul provisoire de regroupements d'entreprises,
- changements de méthode comptable,
- corrections d'erreurs.

Aucune de ces conditions n'a conduit à modifier la présentation des comptes et de l'information financière.

1.2. Référentiel comptable

1.2.1. Déclaration de conformité et évolution de la réglementation

Le groupe Thermocompact applique les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS, de leurs amendements et de leurs interprétations qui ont été adoptés dans l'Union Européenne au 31 décembre 2014 et qui sont disponibles sur le site internet suivant : <http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>. Le groupe n'est pas concerné par des normes, amendements ou interprétations applicables selon l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne.

Le groupe présente dans son « Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres » un résultat opérationnel courant qui correspond au concept employé dans la recommandation de l'ANC n°2013-R-03 du 7 novembre 2013.

Au cours de l'exercice, le groupe Thermocompact a adopté les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire pour l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2014.

Les nouvelles normes et interprétations suivantes applicables sur la période n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2014 :

- amendement d'IAS 32 – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers,
- amendement d'IAS 36 – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers,
- amendement d'IAS 39 – Changement d'instruments dérivés et prolongation de la comptabilité de couverture,

- IAS 28 Révisée – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises,
- IFRS 10 – États financiers consolidés,
- IFRS 11 – Partenariats,
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités,
- Dispositions transitoires – amendements aux normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12,

Le groupe n'a pas été impacté par l'application des normes IFRS 10 et IFRS 11 puisque les sociétés sont détenues à 100%.

Le Groupe n'a pas appliqué les normes et interprétations suivantes dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2014 :

- normes adoptées par l'Union européenne :

- IFRIC 21 – Droits ou taxes,
- Amendements d'IAS 19 : Plans à prestations définies : contributions du personnel,
- améliorations annuelles 2010-2012 des IFRS (décembre 2013),
- améliorations annuelles 2011-2013 des IFRS (décembre 2013).

- normes non adoptées par l'Union européenne :

- IFRS 9 – Instruments financiers,
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires,
- IFRS 15 – Revenus de contrats clients,
- Amendements d'IAS 16 et d'IAS 38 : Clarification des méthodes acceptables de dépréciation et d'amortissement,
- Amendements d'IFRS 11 : Comptabilisation d'acquisitions de participations dans des opérations conjointes,
- Amendements d'IFRS10 et d'IAS 28 - Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise,

Améliorations annuelles 2012-2014 des IFRS (septembre 2014),

- Amendement d'IAS 1 – Projet de présentation,
- Amendements d'IFRS10, d'IFRS12 et d'IAS28 – Application de l'exception de consolidation.

Les principes appliqués par Thermocompact au 31 décembre 2014 ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB.

Le processus de détermination par Thermocompact des impacts potentiels sur les comptes consolidés du Groupe des normes non applicables est en cours. Le Groupe n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés, à l'exception d'IFRS 9, compte tenu des incertitudes pesant sur le processus d'adoption en Europe.

1.2.2. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Les états financiers consolidés du Groupe ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur :

- les instruments financiers dérivés,
- les placements de trésorerie à court terme.

Actifs et passifs courants et non courants

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants.

Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

Toutes les autres dettes sont non courantes.

Résumé des estimations significatives

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs au cours d'un exercice ultérieur concernent les goodwill, les coûts de développement, les impôts différés et les provisions pour indemnités de départ en retraite.

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les goodwill au moins une fois par an. Ceci nécessite une estimation de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill est alloué. La détermination de la valeur d'usage nécessite que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice de trésorerie, et également sur la détermination du taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie.

Les coûts de développement portés à l'actif et non encore amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs actualisés attendus des projets concernés.

Les impôts différés sont calculés conformément aux principes décrits dans la note 1.4.12 étant précisé que leur calcul peut donner lieu à l'estimation de bénéfices futurs dont les prévisions et hypothèses sont revues chaque année.

Pour l'évaluation des provisions pour indemnités de départ en retraite, la valeur actuarielle de l'obligation et le coût des avantages postérieurs à l'emploi sont calculés à partir d'hypothèses actuarielles définies au point 1.4.13. En raison du caractère long terme de ces éléments, l'incertitude liée à ces estimations peut être significative.

1.3. Principes de consolidation

1.3.1. Méthodes de consolidation

La société Thermocompact SA est l'entreprise consolidante. Les entreprises dont Thermocompact détient plus de 20 % des actions, et placées sous son contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

Les comptes des sociétés consolidées sont le cas échéant retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation.

1.3.2. Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères

En application de la norme IAS 21, "Effet des variations des cours des monnaies étrangères", chaque filiale du Groupe comptabilise ses opérations dans la monnaie la plus représentative de son environnement économique, la monnaie fonctionnelle. La conversion en euros de l'ensemble des actifs et passifs est effectuée au cours de la monnaie fonctionnelle de la filiale étrangère à la date de clôture, et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté directement en capitaux propres.

Lors de la « Première application du référentiel IFRS », le Groupe n'a pas retenu l'option consistant à transférer en réserves consolidées les écarts de conversion au 1er janvier 2004, relatifs à la conversion en euros des comptes des filiales ayant une devise étrangère comme monnaie de fonctionnement. En cas de cession ou liquidation de la filiale étrangère, les écarts de conversion initialement reconnus en capitaux propres seront comptabilisés au compte de résultat.

Les filiales étrangères utilisent comme monnaie fonctionnelle la monnaie de leur pays respectif. En l'espèce, la monnaie locale de comptabilisation de FSP-one Inc. est le dollar, et celle de HWA le Vietnam Dong.

Les taux de conversion utilisés sont résumés dans le tableau ci-dessous :

1 € =	Dollar	Dong
Au 31 décembre 2014	1,2141	25 909
Taux moyen 2014	1,3288	28 126
Taux moyen 2013	1,3282	27 940
Au 31 décembre 2013	1,3790	28 685

1.3.3. Date de clôture des exercices des entreprises consolidés

Les comptes annuels des sociétés consolidées sont tous clos en date du 31 décembre 2014.

1.3.4. Opérations et comptes intragroupe

Toutes les transactions, soldes, produits et charges intragroupe font l'objet d'une élimination.

1.4. Principes comptables

Le bilan est présenté par liquidité décroissante, de même que les précisions apportées ci-après sur les différents postes..

1.4.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comptabilisé à l'actif du bilan est constitué des disponibilités, des dépôts à vue et des équivalents de trésorerie.

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme répondants aux critères de la norme IAS7, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Ils sont initialement comptabilisés au coût d'acquisition, puis évalués à leur juste valeur correspondant à la valeur du marché à la date d'arrêté des comptes. La variation de juste valeur est inscrite dans le résultat financier.

1.4.2. Créances clients et comptes rattachés

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. A la clôture de chaque exercice, les risques de non recouvrement sont pris en compte, et une dépréciation est constituée le cas échéant pour ramener la valeur comptable à la valeur d'inventaire.

1.4.3. Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères détenues par les sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est l'euro sont comptabilisées au cours de clôture, et les pertes et gains de change latents sont immédiatement comptabilisés en résultat financier.

Les écarts de conversion sur avances long terme consenties à la société FSP-one Inc. par les autres sociétés du Groupe constituent en substance une augmentation de l'investissement net du Groupe dans cette entreprise étrangère et sont donc inscrits dans les capitaux propres consolidés.

1.4.4. Stocks

Les stocks de matières premières, précieuses ou non, sont valorisés en « FIFO ».

Les travaux en cours et les produits finis sont évalués au coût de production comprenant les coûts d'acquisition des matières premières consommées et les charges directes et indirectes de production, conformément aux principes communément admis par la norme IAS 2. Ce coût de production prend en compte un niveau normal d'activité de l'outil de production. En cas de sous activité, les calculs ne sont pas établis sur une utilisation effective mais normative de cet outil.

Les stocks sont dépréciés de manière à les évaluer au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks de déchets sont comptabilisés à leur valeur nette de réalisation à la date de clôture.

1.4.5. Immobilisations corporelles

A l'exception du terrain et des bâtiments d'Annecy de Thermocompact réévalués dans le cadre d'IFRS 1, les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti (comptabilisation au coût historique diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles).

Seuls les bâtiments ont fait l'objet d'une approche par composant. La nature des équipements industriels utilisés dans le Groupe ne requiert pas leur éclatement par composants.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués.

Ces contrats de location financement sont comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La politique d'amortissement des biens inscrits à l'actif faisant l'objet d'un contrat de location financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles.

Les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété est effectivement conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple.

Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations sur lesquelles s'appuie le calcul des amortissements sont les suivantes :

Constructions	30 à 40 ans
Agencements	10 ans
Matériel et outillage	7 à 15 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans

1.4.6. Actifs financiers

Ce poste regroupe les dépôts et cautionnements, ainsi qu'éventuellement des titres de participation des sociétés non consolidées. Au 31 décembre 2014, le Groupe ne détient aucun titre de société hors groupe.

1.4.7. Immobilisations incorporelles et goodwill

Logiciels

Les logiciels acquis par le Groupe sont comptabilisés à hauteur des coûts encourus pour les acquérir. Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée entre 5 et 10 ans. Les coûts associés à leur maintien en fonctionnement sont comptabilisés en charges.

Concessions de terrains

Au Vietnam, malgré l'impossibilité d'acquérir un terrain, les investisseurs étrangers peuvent obtenir un droit d'utilisation du sol à des fins économiques grâce à la Land Law de 1987. Le contrat signé par la filiale lui octroie ce droit pour 49 ans. Ce droit s'analyse comme une concession, enregistrée par conséquent en immobilisations incorporelles et amortie sur la durée du contrat.

Frais de recherche et développement

Selon la norme IAS 38, les coûts de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur leur durée d'utilité, s'ils respectent certains critères.

Les coûts de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire sur la durée d'utilité de

l'actif, celle-ci ne dépassant pas cinq ans. Conformément à IAS 36, les coûts de développement portés à l'actif et non encore amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation.

Conformément à la possibilité offerte par la norme IAS 20, le crédit d'impôt recherche associé aux projets de développement immobilisés est comptabilisé en produits différés, celui relatif aux charges de recherche est déduit desdites charges. La quote-part du crédit impôt recherche inscrit en produit différés est comptabilisée en produits sur la durée d'utilité de l'actif.

Les frais de recherche ne répondant pas aux critères de la norme IAS 38, sont comptabilisés en charges pour un montant indiqué au § 5.6.

Goodwill

Le poste « goodwill » regroupe les fonds de commerce et les écarts d'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une filiale, le groupe dégage un écart d'acquisition correspondant à l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de participation. Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur.

Rappelons que lors de la première application des normes IFRS, le Groupe avait choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004.

1.4.8. Dépréciation des goodwill et autres actifs immobilisés

En application de la norme IAS 36, la société effectue des tests de dépréciation de ses goodwill et de ses coûts de développement non encore amortis à chaque clôture annuelle (*ou plus fréquemment en cas d'indication de perte de valeur*) et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur pour les autres actifs immobilisés.

En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient fait l'objet d'une estimation selon les modalités décrites ci-dessous.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas réversible.

1.4.9. Capital et réserves

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'assemblée générale.

1.4.10. Dettes financières

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts liés à l'emprunt, puis ultérieurement maintenus à leur coût amorti.

La part remboursable à moins d'un an est classée en « Dette financière courante ».

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés, le cas échéant, à leur juste valeur. Les profits ou pertes latents qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert.

Lorsque les instruments financiers dérivés couvrent l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue, le profit latent ou la perte latente sur la partie de l'instrument financier que l'on détermine être une couverture efficace est comptabilisé directement en capitaux propres.

La partie de la couverture estimée inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les autres profits ou pertes résiduels sur les instruments de couverture sont inclus en résultat.

A fin 2014, le Groupe « Thermocompact » n'a pas de couverture de taux.

En terme de couverture de change, lorsque le Groupe souscrit des contrats de vente à terme, ils donnent lieu à la comptabilisation décrite ci-dessus.

A fin 2014, le Groupe « Thermocompact » n'a pas de couverture de change et n'en a pas contracté au cours de l'exercice.

1.4.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût historique.

1.4.12. Impôts différés

Les comptes consolidés tiennent compte des impositions différées résultant :

- des différences temporaires issues des déclarations fiscales,
- des écritures spécifiques à la consolidation.

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur la base d'une analyse bilancielle, pour les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs renseignés au bilan comptable et leur base fiscale correspondante.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfiques imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. L'horizon de temps retenu pour l'estimation des bénéfiques futurs est de 5 ans. Ces prévisions et hypothèses sont revues chaque année et ont été établies à fin 2014 en tenant compte du contexte conjoncturel.

1.4.13. Avantages au personnel

Engagements de retraite

Les sociétés françaises du Groupe financent les régimes de retraite par le versement de cotisations à des organismes extérieurs. Il s'agit donc de régimes dits à cotisations définies par lesquels le Groupe est définitivement exonéré d'appel de fonds complémentaires.

Echappe à cette modalité le versement de l'indemnité de départ retraite, régime à prestations définies, dont le montant versé dépend du salaire, de l'ancienneté et de la catégorie professionnelle du salarié au moment de son départ en retraite.

Le calcul de la provision pour indemnités de départ en retraite, pour les sociétés françaises, est effectué conformément à la norme IAS 19 R « Avantages au personnel », par le service financier de Thermocompact.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles, ainsi que les impacts du changement de la réglementation, sont imputés sur les capitaux propres (amendement à IAS 19 R). La provision est calculée selon une méthode rétrospective (en fonction des droits acquis à cette date) en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- l'âge de départ en retraite,
- la rotation du personnel,
- la mortalité,
- l'augmentation des salaires,
- le taux d'actualisation.

Chaque année les mesures législatives, et notamment celles qui figurent dans les lois sur le financement de la sécurité sociale sont analysées pour étudier leur impact sur le calcul de la provision pour indemnités de départ en retraite.

La provision est comptabilisée sous déduction de la juste valeur des actifs du régime qui couvrent, le cas échéant, ces engagements (fonds d'assurance).

La seule obligation de la filiale américaine contractée avec ses salariés en matière de retraite consiste en un engagement d'abondement jusqu'à un maximum de 2% des salaires sur les versements effectués par les salariés dans le cadre d'un régime « 401K » : ce régime est un régime à cotisations définies.

Médailles du travail

Les gratifications données lors de l'attribution des médailles du travail sont provisionnées dans les comptes. Les hypothèses actuarielles retenues sont identiques à celles des engagements de retraite.

Plan d'intéressement et de primes

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et primes dans le cadre des obligations juridiques ou des pratiques passées générant une obligation implicite.

1.4.14. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

1.4.15. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les activités abandonnées ou en cours de cession seraient comptabilisées selon la norme IFRS 5, si tel était le cas.

1.4.16. Chiffre d'affaires et autres produits

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés en chiffre d'affaires lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les autres produits d'activité comprennent essentiellement des royalties.

Les autres charges et produits d'exploitation concernent des éléments d'exploitations non récurrents.

1.4.17. Information sectorielle

Conformément au suivi managérial, l'activité est analysée en fonction du type de produits et de leur commercialisation, à savoir : d'une part les « fils et torons » conçus, fabriqués et commercialisés par le groupe ; d'autre part le « revêtement technologique » appliqué sur un substrat fourni par les clients.

Par ailleurs le chiffre d'affaires par zone géographique est publié afin d'illustrer le caractère international de l'activité.

1.5. Événements postérieurs à la clôture

Néant.

2. Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés ci-dessous – dont Thermocompact détient directement ou indirectement plus de 50%- sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale :

- **Hi-Tech Wires Asia (HWA)**, SARL de droit vietnamien, dont le siège social est à Binh Duong, détenue à 99,97 % par Thermocompact et 0,03 % par FSP-one.
- **FSP-one SAS**, de droit français, dont le siège social est à Pont de Chéruy (38), détenue à 100 % par Thermocompact.
- **FSP-one Inc.**, dont le siège social est à Plainville (USA), détenue à 100 % par FSP-one SAS.

<u>Désignation</u>	<u>Société de droit</u>	<u>% d'intérêt</u>	<u>% de contrôle</u>
THERMOCOMPACT	Français	Consolidante	Consolidante
HWA	Vietnamien	100%	100%
FSP-one SAS	Français	100%	100%
FSP-one Inc.	Américain	100%	100%

3. Comparabilité des comptes

Aucun changement de méthode comptable n'étant intervenu, les comptes sont parfaitement comparables quant à leur méthode de comptabilisation.

4. Détail des postes du compte de résultat

4.1. Descriptif des activités

La gestion du Groupe s'articule autour de deux segments d'activité :

Le revêtement technologique

Cette technologie consiste à venir déposer une fine couche de métal - souvent précieux - par procédé électrolytique ou chimique sur des pièces industrielles. Appliqué de façon totale ou sélective, ce processus permet de modifier les propriétés du métal de base et ainsi d'optimiser le fonctionnement des pièces traitées. Les pièces à revêtir sont généralement fournies par les clients. Il s'agit donc d'une relation partenariale de type sous-traitance.

Les fils et torons

Le groupe, selon la même technologie de galvanoplastie, revêt, tréfile et toronne des fils à base de cuivre, laiton, argent ou autres alliages utilisés dans des marchés aussi divers que les machines d'usinage par micro-étincelage, la fabrication de câbles de haute technologie pour l'aéronautique, les télécommunications, les câbles chauffants, la passementerie, les cordes de guitare etc.

4.2. Chiffre d'affaires par secteur d'activité et par zone géographique

Par secteur d'activité	2014	2013
Fils & Torons	56 792	59 061
Revêtement Technologique	12 170	11 086
	68 962	70 147

Par zone géographique	2014	Répartition 2014	2013	Répartition 2013
France	23 753	34%	24 915	36%
Union Européenne	20 199	29%	19 952	28%
Etats-Unis	10 722	16%	11 898	17%
Asie	10 859	16%	9 243	13%
Reste du monde	3 429	5%	4 139	6%

L'impact de la baisse des cours métaux, répercuté dans les prix de vente, explique une baisse du chiffre d'affaires, alors que les volumes sont en croissance de 2% sur les fils et torons, et que la surface de pièces traitées est en forte augmentation sur le revêtement technologique.

4.3. Résultat opérationnel courant par secteur d'activité

Résultat opérationnel courant	2014	% CA	2013	% CA	2012	% CA
Fils & Torons	3 841	6,8%	3 811	6,5%	4 912	8.0%
Revêtement Technologique	1 519	12,5%	366	3.3%	817	7.3%
ROC	5 360	7.8%	4 177	6.0%	5 729	7.9%
EBITDA	8 216	11,9%	6 866	9.8 %	8 026	11.1%

Le programme de recherche sur le Saw Wire continue de peser sur les résultats de l'activité fils et torons pour 0,9 million d'euros en accroissement de 0,3 million par rapport à 2013, après retraitement du Crédit Impôt Recherche.

4.4. Coût de l'endettement financier net

Le cout de l'endettement s'établit à 0,3% du chiffre d'affaires. Les charges financières continuent de baisser par rapport à l'exercice précédent du fait du désendettement et de la variation positive de la situation de trésorerie.

Les principaux postes d'intérêts sont :

- les intérêts bancaires sur emprunts à moyen terme : 120 milliers d'euros (140 en 2013)
- les intérêts sur endettement court terme : 50 milliers d'euros (59 en 2013)
- les intérêts sur financement crédit-bail : 26 milliers d'euros. (48 en 2012)

4.5. Autres produits et charges financiers

Ces postes enregistrent les écarts de change réalisés ou latents. L'exercice se solde par un résultat de change positif de +266 milliers d'euros (-152 en 2013). Les écarts de change réalisés s'entendent entre les montants payés et facturés. Les valeurs latentes reflètent l'écart de valorisation des créances et dettes en devises entre leurs valeurs d'enregistrement et leurs valeurs en cours de clôture.

4.6. Réconciliation de la charge d'impôt

La charge d'impôt de l'exercice, soit 1325 milliers d'euros, se décompose en :

- Une charge d'impôt exigible de 1 510 milliers d'euros (718 en 2013)
- Un produit d'impôt différé de 185 milliers d'euros. (-110 en 2013)

Résultat consolidé en k€		4 116
Impôt théorique	33,33%	-1 814
Réintégrations permanentes		- -2
Ecart de taux d'imposition Vietnam 7,5 %, USA 40,5%		328
Impact crédits d'impôt recherche et compétitivité		163
Charge d'impôt constatée		- 1 325

Les sociétés Thermocompact et FSP-one SAS sont intégrées fiscalement.

4.7. Résultat par action en euros

	2014	2013
Nombre d'actions en circulation à la clôture	1 544 855	1 544 855
Résultat opérationnel courant	5 359 685	4 177 199
Résultat net consolidé (part du Groupe)	4 115 966	2 947 888
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 115 966	3 008 124
Résultat opérationnel consolidé par action	3,47 €	2,70 €
Résultat net consolidé et résultat net consolidé dilué par action (part du Groupe)	2,66 €	1,91 €
Résultat net consolidé et résultat net consolidé dilué par action (de l'ensemble consolidé)	2,66 €	1,95 €
Dividende ordinaire par action *	1,30 €	1,10 €

* Dividende proposé à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2014.

4.8. Effectif

	Effectif moyen 2014	Fils et Torons	Revêtement Technologique	Effectif moyen 2013
Opérateurs	149	119	30	146
Techniciens et employés	70	56	14	65
Ingénieurs et Cadres	38	31	7	38
TOTAL UTA	257	206	51	249
Recours aux intérimaires (UTA)	8	5	3	10

L'effectif est décompté selon la définition du décret 2008-1354 art 2 en Unité de travail annuel.

4.9. Rémunération des mandataires sociaux

4.9.1 Rémunération des mandataires sociaux :

Au titre des salaires et avantages en nature : Néant *

**Monsieur Mollard n'est pas rémunéré par Thermocompact. Sa prestation est incluse dans la refacturation à Thermocompact dans le cadre du contrat de services liant les sociétés Thermocompact et Thermo Technologies, comme indiqué dans la note 6.3.*

4.9.2 Rémunération des mandataires sociaux

Le conseil d'administration du vendredi 12 décembre 2014 a fixé, au titre de l'exercice 2014, le montant des jetons de présence à 42 000 euros brut.

5. Détail des postes du compte de bilan

5.1. Créances clients et comptes rattachés

Par activité	2014	2013
Fils & Torons	8 022	6 906
Revêtement Technologique	2 596	2 956
Brut	10 618	9 861
Fils & Torons	199	195
Revêtement Technologique	75	66
Dépréciations	274	261
Fils & Torons	7 822	6 710
Revêtement Technologique	2 521	2 891
Montant net	10 344	9 601

En application de la recommandation 2012-02 de l'ANC sur le recentrage de l'annexe sur les informations pertinentes, l'échéancier détaillé des créances a été supprimé, le délai clients se situant entre 30 et 75 jours, sans constatation de défaut sur l'exercice.

5.2. Stocks

Par Nature	2014	2013
Matières premières et autres approvisionnements		
Fils et Torons	3 307	2 798
Revêtement Technologique	1 221	1 383
Sous Total : Matières premières	4 528	4 181
Produits finis et en cours : Fils et Torons	4 156	5 063
Dépréciation Fils et Torons	-2	-4
Montant net	8 682	9 240

5.3. Autres actifs courants

Par nature	2014	2013
Emballages consignés	26	23
Personnel & charges sociales	12	30
Etat TVA	464	455
Etat subventions & produits à recevoir		21
Débiteurs & créditeurs divers	3	12
Charges constatées d'avance	116	191
Total	621	732

Les échéances de ces actifs sont inférieures à 3 mois.

5.4. Immobilisations corporelles

Valeurs Brutes	Terrain, Bâtiments & Agencements	Matériel & divers	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	11 226	29 359	40 585
Acquisitions 2014	195	3 595	3 790
Virements compte à compte	847	-877	-30
Cessions et mises hors service		-2 053	-2 053
Ecart de conversion	63	346	409
Valeurs brutes fin de période	12 331	30 370	42 701

Le rythme des investissements reste soutenu. Ces investissements accompagnent la croissance des ventes de fils EDM, le renouvellement des lignes pour des performances techniques produits accrus.

Amortissements	Terrain, Bâtiments & Agencements	Matériel & divers	Total
Amortissements à l'ouverture	5 990	18 956	24 946
Dotations de la période (2014)	731	1 849	2 580
Cessions et mises hors service	0	-1 943	- 1 943
Ecart de conversion	21	181	202

Cumul amortissements fin de période	6 742	19 042	25 785
Valeurs Nettes	5 588	11 328	16 915

Immobilisations corporelles par activité	Fils et Torons	Revêtement Technologique
A l'ouverture	13 237	2 402
Acquisitions de la période	2 664	1 126
Dotation aux amortissements	-2 110	-470
Ecart de conversion et cessions	66	
Au 31 décembre 2014	13 857	3 058

5.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent :

- ✚ à la concession d'utilisation du sol au Vietnam. Cette concession s'amortit sur 49 ans.
 - ✚ aux logiciels achetés au sein du Groupe.
 - ✚ aux brevets acquis à des tiers.
 - ✚ aux projets d'études développés au sein des entreprises françaises et débouchant notamment sur des prises de brevets. Les projets n'ayant pas atteint encore leur stade d'industrialisation ne sont pas amortis. Ils le seront sur la durée d'utilité des différents projets. Pour des raisons de confidentialité, les brevets n'ayant pas tous été déposés, les sujets ne sont pas listés dans le rapport, ils concernent, dans leur majorité, l'activité « Fils & Torons ».
- Les dépenses totales de recherche et développement se sont élevées à 1 198 milliers d'euros dont 815 milliers figurent en charges opérationnelles, 140 milliers d'euros activés en immobilisations incorporelles et 243 milliers d'euros compensés par le crédit d'impôt recherche.

Valeurs Brutes	Concession terrain	Logiciels	Brevets	Frais de développement	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	302	622	1 656	707	3 288
Acquisitions / Création (2014)		15	146	140	301
Ecart de conversion	32	-16	31		46
Valeurs brutes fin de période	334	621	1 833	847	3 636

Amortissements	Concession terrain	Logiciels	Brevets	Frais de développement	Total
Amortissements à l'ouverture	43	492	413	192	1 140
Dotations de la période	6	32	280	31	349
Ecart de conversion/ajustement	5	-39	31		-3
Cumul amortissements fin de période	54	485	724	223	1 486
Valeurs Nettes	280	136	1 109	624	2 150

5.6. Goodwill

Le Goodwill s'élève, fin d'exercice, à 2 049 milliers d'euros. Une quote-part de ce montant étant valorisée à l'origine en devise, une variation de 42 milliers d'euros a été enregistrée sur l'exercice sur la ligne « Ecart de conversion ».

Le goodwill se répartit par UGT de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur à la clôture
Fils et torons	1 976
Revêtement technologique	73
Total	2 049

Des tests de dépréciation sont effectués sur ces différents actifs.

Les hypothèses retenues pour ces calculs sont les suivantes :

- ◆ un taux sans risque de 2,58%,
- ◆ une prime de risque de 7,24%,
- ◆ un bêta désendetté de 1,25,
- ◆ un taux de croissance à l'infini de 1.

Sur ces bases et compte tenu de la structure financière retenue, le taux d'actualisation utilisé pour réaliser les tests de dépréciation est de 11,7%, contre 11,3 % en 2013.

Les taux d'actualisation utilisés sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés.

Les données prévisionnelles retenues pour ces tests ont été élaborées, sur une période de 5 ans, sur la base du budget 2015 puis d'une évolution prenant en compte le business plan des activités courantes, approuvés par la direction.

L'hypothèse moyenne de croissance du chiffre d'affaires sur la période 2015 / 2019 est de +2,4 % sur les fils et torons hors Saw Wires et 3,6 % sur le revêtement. L'absence de progression de chiffre d'affaires sur cette période ne remettrait pas en cause la conclusion des tests de dépréciation.

De même, la variation du taux d'actualisation de plus ou moins 1 point serait sans incidence sur les conclusions des tests de dépréciation, conduisant à ne pas constater de dépréciation sur le goodwill.

Le management estime qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées pour le calcul de la valeur recouvrable ne pourrait conduire à ce que la valeur comptable de l'UGT soit significativement supérieure à sa valeur recouvrable.

5.7. Endettement

Endettement net (en K€)	Solde au 31/12/2013	Remboursements	Nouveaux emprunts	Solde au 31/12/2014
Emprunts Oseo/ Avances ADEME	2 170	- 426	193	1 937
Endettement bancaires Moyen terme				
Thermocompact	2 933	- 760	1 250	3 423
FSP one	746	- 188		558
HWA	203	- 203		-
Crédits Baux	857	- 280		576
Total Moyen terme	6 909	- 1 858	1 443	6 494
Utilisation court terme	440	- 440		-
Liquidités	2 773			4 692
ENDETTEMENT NET	4 576			1 802

Echéancier de la dette moyen terme	Solde fin 2014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
Emprunts Moyen terme	5 918	-1 581	-1 428	-1 266	-764	-458
Crédits Baux	576	-302	-203	-65	-6	
	6 494	-1 883	-1 631	-1 331	-770	-458

a) Structure de l'endettement

Les emprunts et dettes financières, à moyen terme à l'origine, sont détaillés par nature de taux et avec le détail des garanties liées dans le tableau ci-dessous.

Société	Nature du taux	Initialisé en	Valeur d'origine	Solde au 31 12 2014	Fin de l'emprunt		Garantie
---------	----------------	---------------	------------------	---------------------	------------------	--	----------

Thermocompact	fixe	2009	30	1			Nantissement matériel concerné
	fixe	2009	60	3	2015		
	fixe	2010	220	24	2015		Nantissement matériel concerné
	fixe	2010	110	13	2015		
	fixe	2010	600	128	2016		Nantissement fonds de commerce
	fixe	2011	500	247	2018		
	fixe	2012	1 300	715	2017		Sans
	fixe	2011	600	420	2018		retenue de garantie
	fixe	2011	550	385	2018		
	fixe	2011	980	735	2018		
	fixe	2013		397	2017		sans
variable	2013/14	3 500	2 292	2019		voir dette senior TT	

FSP one	fixe	2012	400	229	2017		Nantissement FdC lettre de C Thermo
	fixe	2012	350	212	2017		
	variable	2013	140	117	2019		voir dette senior TT

L'intégralité de la dette a été contractée en euros.

b) Information sur les clauses d'exigibilité

Les emprunts souscrits en 2014, (grisés dans le tableau ci-dessus) dans le cadre du contrat de dette senior signé entre Thermo Technologies et les quatre banques du pool sont soumis à des covenants calculés au niveau de la maison mère.

Les ratios sont respectés au 31 décembre 2014.

c) Information sur les lignes de crédits autorisées

Au 31 décembre, le groupe bénéficiait de lignes d'autorisations de crédit.

5.8. Fournisseurs

Répartition par activité	2014	2013
Fils & Torons	4 272	4 525
Revêtement Technologique	1 415	1 577
Total	5 687	6 102

Les fournisseurs sont payés dans un délai allant de 10 à 75 jours. Le délai moyen se situant à 39 jours.

5.9. Autres passifs courants

	2014	2013
Personnel & charges sociales	2 988	2 223
Etat	218	214
Compte courant Thermo Technologies		950
Produits constatés d'avance clients	942	
Produits constatés d'avance (CIR sur projets de développement)	172	197
Créditeurs divers	44	53
Total	4 364	3 637

Les produits constatés d'avance clients correspondent à :

- des ventes facturées mais la marchandise n'est pas encore parvenue chez le client du fait des délais de transport
- du métal facturé et payé à l'avance par un client revêtement pour obtenir un prix fixe
- un contrat fixe dont les facturations et règlements s'échelonnent sur trois exercices.

5.10. Impôts différés

Base	2014	2013
Sur différences temporaires issues des déclarations fiscales françaises et US	1 551	1 250
Sur retraitements de consolidation		
◆ Crédit-bail	- 594	- 570
◆ Amortissements dérogatoires	-981	-1 041
◆ Autres retraitements immobilisations	- 118	- 145
◆ Coûts de développement activés	- 624	- 482
◆ Marges intragroupe	72	28
Total retraitements	- 2 244	- 2 210
Solde base de calcul des impôts différés	694	960
Taux : 33,33 % (France) - 43,5% (US) - 7,5% (Vietnam)		
Impôt différé passif décomposé selon les entités fiscalement indépendantes en		
◆ Impôts différés à l'actif		
◆ Impôts différés au passif	304	382

5.11. Provisions non courantes

	2014	2013
Litige clients	39	39
Indemnités de départ en retraite	748	626
Médailles du travail	56	53
Litiges prud'homal		
Total	843	718

La décomposition des mouvements de provision sur l'IDR figure ci-dessous.

Hypothèses actuarielles concernant les engagements de retraite

	2014	2013
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Evolution des salaires	2%	2%
Taux de charges sociales	46%	46%
Table de mortalité	TPRV93	TPRV93
Taux d'actualisation (TMO)	1.50%	2.62 %
Taux variable de rendement des actifs financiers	3,5 %	3,7 %

Evolution de la provision pour indemnités de départ en retraite

	2014	2013
Dette actuarielle à l'ouverture	677	632
Coûts des services passés	79	91
Montants versés au titre de départ en retraite	-21	-30
Reprise provision personnel plus à l'effectif	-17	-3
Gains/pertes actuariels	74	-14
Dette actuarielle à la clôture (A)	793	677
Juste valeur des actifs à l'ouverture	50	69
Versements effectués	0	0
Prestations remboursées (départs en retraite)	-6	-21
Rendements des actifs	1	2
Juste valeur des actifs à la clôture (B)	45	50
Provision à la clôture (A) - (B)	748	626
Coûts des services passés	-79	-91
Gains/pertes actuariels	74	-14
Rendements des actifs	1	2
Charge de l'exercice	-4	--103

5.12. Répartition du capital social et des droits de vote

Cf section 7.1 du présent document

6. Informations complémentaires

6.1. Engagements hors bilan

6.1.1 Suretés

Les garanties liées aux emprunts sont décrites au 5.7 a

En outre, les lignes court terme font l'objet d'un nantissement des fonds de commerce.

6.1.2 Autres engagements hors bilan

Les engagements en matière de droit à la formation au titre du droit individuel figurent dans le RSE.

Les titres Thermocompact détenus par Thermo technologies sont nantis au profit des banques en garantie des emprunts Thermo Technologies.

Dans le cadre de l'obligation financière de constituer une garantie non récupérable pour les installations classées (selon le décret 2012-633) la préfecture évalue à 95 milliers d'euros le montant à verser sur 5 ans. A noter que des changements législatifs sont encore susceptibles d'intervenir sur ce sujet.

6.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre du groupe, le montant des honoraires de commissariat aux comptes pour l'exercice 2014 s'élève à 77 312 € dont 62 865 € pour les sociétés françaises et 14 447 € pour les sociétés étrangères.

6.3. Transactions avec des parties liées

Entre les différentes sociétés du Groupe, les échanges sont à caractère commercial.

Il existe un contrat de services entre la société Thermo Technologies, holding animatrice et dont M Mollard est président, et les sociétés du Groupe, concernant la refacturation au temps passé des prestations de la direction générale, des services financiers, ressources humaines et communication.

Les montants facturés par Thermo Technologies aux différentes sociétés du Groupe se sont élevés à 676 milliers d'euros sur l'année 2014 (contre 629 milliers d'euros en 2013).

6.4. Politique et process mis en œuvre par l'entité dans la gestion du capital

Les distributions de dividendes sont décidées chaque année en fonction des résultats du groupe.

Thermocompact gère son capital en utilisant les ratios suivants :

Le ratio de « Gearing » qui correspond au rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés.

Ce ratio est de 0,07 à fin décembre 2014.

Le groupe s'est fixé l'objectif de maintenir un ratio de gearing inférieur à 1.

Le ratio de « Leverage » qui est égal aux dettes financières nettes consolidées sur l'excédent brut d'exploitation.

Ce ratio est de 0,22 à fin décembre 2014, pour un objectif <3.

Il convient en outre de préciser que la société Thermocompact consolide notamment des sociétés françaises dont les comptes sociaux présentent des capitaux propres au moins égaux à la moitié du capital social au 31 décembre 2014, conformément à la législation française.

7. Gestion des risques

Cf section 4 « Informations financières clés résumant la situation financière du groupe Thermocompact »

20.7. Politique de distribution des dividendes

Le niveau de dividendes est ajusté en fonction des résultats du groupe, de ses besoins en investissements.

Rappel des distributions des trois derniers exercices

Exercices	Nombre d'actions	Distribution aux actionnaires	Dividende unitaire	Dividendes/ Résultat net
31/12/2013	1 544 855	1 699 340,50€	1.10 €	56%
31/12/2012	1 544 855	2 008 311,50 €	1.30 €	49%
31/12/2011	1 544 855	1 235 884,00 €	0,80 €	31%
31/12/2010	1 544 855	1 155 605,25 €	0,75 €	31%

20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Néant

20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Néant

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2014

THERMOCOMPACT

Société Anonyme au capital de € 5 142 852,39

Zone Industrielle Les Iles

74370 METZ-TESSY

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Thermocompact SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2.1 aux états financiers consolidés qui décrit les nouvelles normes, amendements et interprétations que votre société a appliqués à compter du 1^{er} janvier 2014.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons également examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que les notes 1.4.7 et 5.5 aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée.
- Votre société procède par ailleurs systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 1.4.8 et 5.6 aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les données et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 1.4.8 et 5.6 donnent une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Lyon et Annecy-le-Vieux, le 28 avril 2015

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

MAZARS

Sophie LAZARD

Bruno POUGET